

**REPUBLIQUE ALGERIENNE  
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES FINANCES**

**COMMISSARIAT GENERAL A LA  
PLANIFICATION ET A LA  
PROSPECTIVE**

**OFFICE NATIONAL DES  
STATISTIQUES**



**GROUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT**



**BUREAU DE L'ECONOMISTE EN  
CHEF  
DEPARTEMENT STATISTIQUE**

**Conférence Maghrébine Sur La Statistique  
Recommandation finale des Ateliers**

**ATELIER N°1**  
**STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET PROJECTION DE**  
**POPULATION**

## Plan de présentation

1. Introduction générale
2. Expériences des pays
3. Points relevés
4. Recommandations et plan d'action

# 1 Introduction

- \_ Objectif: élaborer les projections de population maghrébine:
- \_ thématiques à débattre:
  - Statistiques démographiques
  - Projections de la population

## 2 Expériences des pays

Les exposés des pays ont porté sur:

Les statistiques démographiques

- Sources d'informations
- Les évènements étudiés
- La périodicité
- La représentativité
- Les publications
- La qualité
- Les contraintes

# Les projections de population

- Historique
- Les données de base
- Hypothèses
- Les outils de travail
- Les résultats

### 3 Points relevés après débats

- Couverture très faible des faits d'état civil en Mauritanie.
- Couverture des décès à améliorer pour la Tunisie et l'Algérie.
- Difficulté à collecter des données sur la migration internationale.
- Différences pour certains concepts.
- La ressemblance des approches méthodologiques des projections.
- La migration internationale non prise en compte en Algérie et Mauritanie.

## 4 Recommandation et Plan d'Action

1. Constitution d'un groupe technique qui aura la tâche d'élaborer les projections démographiques au Maghreb, selon le plan suivant:
  - La méthode de projection est celle des composants.
  - Population de base : population résidente totale des pays au milieu de l'année 2010.
  - Les hypothèses doivent se référer à l'évolution passée des événements
    - une hypothèse unique pour la mortalité .
    - Une hypothèse unique pour la migration.
    - Trois hypothèse pour la fécondité (basse, moyenne et haute).

- Période 2010-2040.
- Les résultats par années d'âge et sexe.
- La libre utilisation des logiciels.

2. Prendre en compte les données de la migration internationale dans les projections de population.
3. Harmonisation des concepts et définitions.
4. Elaboration d'un tableau de bord maghrébin des indicateurs démographiques (liste à établir par le groupe)



## **Atelier N° 2:**

### **Les statistiques de l'Emploi et des salaires**

Dans le cadre des travaux de la conférence maghrébine sur la statistique, organisée à Alger du 06 au 08 juillet 2009, un atelier thématique sur les statistiques de l'emploi et des salaires, s'est tenu la matinée du mardi 07 juillet, animé par M. Habib FOURATI représentant de l'INS de Tunis et dont Mme LAKEHAL Amel (ONS Algérie) était désignée comme premier rapporteur, et Mme NALI Bahija (Direction de la Comptabilité Nationale, Maroc) est deuxième rapporteur.

M. Habib FOURATI a ouvert les travaux de l'atelier en rappelant aux délégués des pays maghrébins et aux autres participants que l'objectif de cet atelier consiste à dégager des recommandations et des actions concrètes et réalisables afin de renforcer la coordination, l'harmonisation des méthodologies et la coopération statistique entre les pays du Maghreb dans le domaine des statistiques de l'emploi et des salaires.

Ensuite, les représentants des INS des pays du Maghreb ont présenté leurs expériences dans le domaine et les perspectives de renforcement de la coordination maghrébine. Cet atelier a permis un échange de points de vue et d'engager des débats fructueux et constructifs sur les statistiques de l'emploi et des salaires dans les pays du Maghreb.

La première intervention fut consacrée à la présentation de l'expérience marocaine à travers deux communications l'une établie par la direction des statistiques pour présenter l'enquête emploi auprès des ménages, et la seconde par la direction de la comptabilité nationale concernant les statistiques des salaires. Elles furent suivies par une présentation succincte de l'expérience Mauritanienne.

La représentante de l'ONS Algérie présenta à son tour l'expérience Algérienne dans les statistiques de l'emploi et des salaires. Enfin, M. FOURATI a présenté l'expérience de la Tunisie en la matière aussi bien à travers les enquêtes emploi auprès des ménages que les sources administratives.

Ensuite, des débats fructueux ont eu lieu entre les participants, donnant lieu à des recommandations détaillées similaires à celles retenues lors de la rencontre de Tunis 2008, sur quoi l'animateur, et sur demande des participants, a fait une lecture de ces recommandations.

En guise de synthèse, et en vue d'aboutir à une harmonisation progressive de la production des statistiques sur l'Emploi et les salaires au niveau des pays du Maghreb, il a été retenu ce qui suit :

- La mise en place d'un groupe de travail et de réflexion qui aura pour missions :
  1. De faire un état des lieux et procéder à une étude comparative des concepts, des définitions et des méthodologies utilisées pour les statistiques de l'emploi et des salaires dans les cinq pays du Maghreb.
  2. Examiner la possibilité de concrétiser l'harmonisation des concepts et d'adhérer aux standards internationaux du BIT, et dans le cas échéant, proposer un calendrier pour atteindre cet objectif.
- Ce groupe pourrait bénéficier d'un appui technique de l'INSEE ou d'autres organismes internationaux.
- Un canevas standard regroupant les métadonnées nécessaires concernant les statistiques de l'emploi et des salaires serait proposé, et devrait être renseigné par les cinq pays du Maghreb pour servir d'assise l'étude comparative.
- Les travaux techniques de ce groupe pourraient être intégrés dans le cadre des activités sous régionale de MEDSTAT III ( MED SOC).
- Le groupe est appelé à tenir sa première réunion (atelier) dans les meilleurs délais possibles, pour une période de 2 à 3 jours dans l'un des pays du Maghreb.

## **Atelier 3 :**

### **Les conditions de vie des ménages et la pauvreté**

Les travaux de l'atelier sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté ont permis de prendre connaissance des expériences des différents pays maghrébins dans ce domaine . Les présentations ont été pertinentes et ont suscité un débat riche et fructueux qui a porté sur les aspects méthodologiques et organisationnels des enquêtes et sur les différents indicateurs sociaux.

A l'issue de ces discussions les recommandations suivantes ont été dégagées :

- 1) Rapprocher les méthodologies d'enquêtes et uniformiser les concepts
- 2) Entamer l'élaboration d'une nomenclature maghrébine de consommation sur la base de la nomenclature internationale des fonctions de consommation des N.U. (COICOP). La Tunisie se propose d'initier le projet.
- 3) Charger l'une des institutions statistiques de réserver un espace web accessible aux membres dans lequel seront versés l'ensemble des documents méthodologiques des enquêtes et des travaux liés à la pauvreté menés pays les différents pays.
  
- 4) Harmoniser l'approche adoptée dans le calcul du seuil de pauvreté monétaire
- 5) Introduire les données anthropométriques spécifiques à chaque pays dans l'estimation du besoin calorique minimal.
- 6) Arrêter une liste commune d'indicateurs sociaux comparables sur la base des indicateurs inscrits dans le cadre des OMD et MEDSTAT ;
- 7) Approfondir la réflexion sur la dimension subjective de la pauvreté ;
- 8) Encourager les échanges inter-maghrébins et les travaux d'équipes communes.
- 9) Programmer un atelier de formation sur « la cartographie de la pauvreté » au cours de l'année 2009 ;
- 10) Adopter une périodicité au moins décennale pour les enquêtes consommation, quinquennale pour les enquêtes sur la mesure des niveaux de vie et annuelle pour la production d'un indicateur sur la consommation des ménages.
- 11) Accompagner les projets des grandes enquêtes et des études par la formation-action des cadres

## **Atelier 4 :**

### **Nomenclatures**

1. Après la présentation et l'examen des deux projets de la Nomenclature Unifiée Maghrébine des Activités (NUMA) et de la Classification Unifiée Maghrébine des Produits (CUMP), les membres du groupe de travail se sont mis d'accord sur la version finale moyennant quelques modifications légères proposées par les techniciens.
2. Les versions arabes de la NUMA et de la CUMP devront être finalisés dans les meilleurs délais possibles en vue de les soumettre à la prochaine réunion des experts chargés de la statistique au niveau de l'UMA pour leurs adoptions.
3. Dans le but d'assurer une meilleure harmonisation des normes, des concepts et des définitions dans un cadre unifié maghrébin pour la mise en place d'un système d'information statistique maghrébin, les participants à cet atelier proposent d'élargir les compétences du groupe de travail chargé des nomenclatures à d'autres domaines tels que l'artisanat, les professions, etc.  

Ceci permettra en outre de faciliter l'implémentation de la future banque de données statistique maghrébine.
4. Les membres du groupe de travail « nomenclatures » recommandent aux pays maghrébins de renforcer leurs contacts et de travailler en étroite collaboration pour faire converger au maximum leurs projets nationaux de nomenclatures.
5. Les membres du groupe de travail « nomenclatures » recommandent de faire appel aux bailleurs de fond pour leurs contributions à la finalisation des projets en matière d'assistance technique, de formation et de mise en œuvre.

## ATELIER N°5 :

### COMPTABILITE NATIONALE

1- L'atelier comptabilité nationale réitère avec force la nécessité de mise en place d'un Système Maghrébin de Comptabilité Nationale (SMCN) et recommande d'organiser dans les meilleurs délais un atelier technique qui aura pour mission l'examen des conditions de mise en place de ce système.

Entre autres, cet atelier aura à examiner les thématiques suivantes :

- ✓ La structure des comptes et des tableaux de synthèse à produire;
- ✓ Les nomenclatures et classifications à utiliser (activités/produits, secteurs institutionnels, opérations économiques, ...etc);
- ✓ L'harmonisation des méthodes;
- ✓ La série d'années couverte par les comptes;
- ✓ La base de données sur les comptes nationaux.

2- Intégrer le forum des discussions de l'outil ERETES avec la possibilité de mise en place d'un sous forum des discussions maghrébin pour la comptabilité nationale.

3- Utiliser les revues existantes (revue de la BAD, STATECO, revue de la CEA,...etc) en tant que canaux pour les différents articles en comptabilité nationale des pays maghrébins.

4- Dans l'objectif du renforcement des capacités techniques des structures maghrébines de comptabilité nationale, organiser :

- ✓ Une formation de formateur sur KANGARE,
- ✓ Une formation spécialisée sur l'outil ERETES
- ✓ et des formations plus approfondies.
- ✓ Pour cela, il est question de solliciter l'apport des organisations régionales et internationales dans la mise en place et le financement des ces formations.